

programme - ce spectacle de danses et des contes samedi, un spectacle de fauconnerie dimanche avec la compagnie Vol en scène (à 11 heures, 15 heures et 17 heures), et une enquête policière par groupe de 8 personnes de plus de 12 ans lundi. Inscription obligatoire en ligne sur www.coudray-salbart.fr

Faux procès, vraies ambitions

Ils ont rejoué le procès d'un chauffard, alcoolisé et sous l'empire de stupéfiants, qui avait tué deux de ses amis. Une sensibilisation choc pour des lycéens de Paul-Guérin et Jean-Macé.



Photo CO - G. C.

Niort, hier. Le lycéen-représentant du ministère public a requis cinq ans de prison dont un ferme à l'encontre de la camarade-prévenue.

Gabin CHAMEREAU
 redaction@courrier-ouest.com
 On s'y croirait... », souffle-t-on dans le public. La salle d'audience de la cour d'assises des Deux-Sèvres est pleine à craquer ce lundi après-midi. Les élèves issus de trois classes des lycées Paul-Guérin et Jean-Macé occupent les lieux, jusque sur le banc des prévenus où Salomé tient le premier rôle.

Dans le box, la lycéenne de 16 ans interprète une jeune femme de 19 ans à l'origine d'un accident de la route survenu quelques jours plutôt à La Crèche. « Je n'ai pas les mois... Je suis désolée. J'ose à peine demander pardon. Je porte le deuil de mes amis », répond-elle à Gérard Faucou, le « vrai » vice-président du Tribunal de grande instance de Niort. Salomé a causé la mort de deux personnes, alors qu'elle rentrait d'une virée trop arrosée en

« Je suis content d'avoir porté une robe. Ça représente la Justice »
ANTOINE. Elève de seconde au lycée Jean-Macé.

L'histoire, tirée d'un fait divers datant de plusieurs années, sert de trame à une action engagée dès janvier dans les deux établissements niortais. « Nous avons d'abord assisté à des audiences, ici, durant un après-midi. Nous avons rencontré le vice-procureur de la République, le vice-président du tribunal ainsi qu'un avocat », expliquent Céline Grosset et

Johann Bœuf, professeurs de français respectivement à Jean-Macé et Paul-Guérin. « Deux avocats sont également intervenus dans les lycées. Puis nous avons procédé à l'écriture, de manière collective, des interventions des uns et des autres à partir de l'histoire, avant la répétition la semaine dernière. »

Cette opération de prévention liée à la sécurité routière et aux conduites à risque « permet également aux jeunes de découvrir le système judiciaire français », relève Ketty Drochon, coordinatrice du Conseil départemental d'accès au droit, par ailleurs déléguée du procureur. « Ils ont durciment l'image de la justice américaine... »

A l'issue du procès fictif, tous les élèves disent avoir partagé « une belle expérience ». Antoine, 16 ans, en seconde à Jean-Macé, quitte son

« habit » d'huissier d'audience : « Je suis content d'avoir porté une robe. Ce n'est pas quelque chose qu'on porte comme ça. Ça représente la Justice... Et c'est impressionnant la première fois qu'on entre dans cette salle : ça nous plonge direct dans l'histoire ». Même satisfaction de la part de Salomé, qui retrouve le sourire et son statut d'élève en quittant le box des accusés, après avoir été jugée coupable et condamnée à trois ans de prison dont un ferme et à indemniser les victimes à hauteur de 85 000 €. « Je suis contente, mais ce n'est pas agréable d'être devant le président du tribunal correctionnel ! », prévient-elle.

Le mot de la fin revient à Gérard Faucou : « Tout le monde a bien tenu son rôle. J'espère que vous allez porter le message aux autres lycéens... »

REPÈRES Un outil pédagogique

Le procès fictif organisé hier dans l'enceinte du Tribunal de grande instance de Niort s'inscrit dans le cadre de l'opération baptisée « Un Tribunal pas banal ». Il s'agit d'un outil pédagogique destiné à sensibiliser les jeunes aux dangers de la route. L'occasion pour les élèves de prendre conscience des graves conséquences qu'entraîne un accident, et dans ce cas précis, des effets néfastes de la conduite sous l'empire de l'alcool et des stupéfiants.

Cette action de prévention dans le domaine de la sécurité routière est portée par le Conseil départemental de l'accès au droit des Deux-Sèvres, présidé par Matthieu Duclos, par ailleurs président du TGI de Niort, en partenariat avec la préfecture et la Direction départementale de l'Éducation nationale. Elle s'inscrit également dans le cadre des Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté des lycées engagés dans l'opération.

SPECTACLE

Joutes musicales et en arm au musée d'Agesci le 20 mai



Sofia Obregon, alto et Je Ni Kim, soprano seront les solistes de ce concert.

Le musée Bernard-d'Agesci accueille un spectacle original et de haute tenue dimanche 20 mai à 16 h 30. Intitulé « Excellence et rivalité à Londres », il est proposé par Le Festin d'Alexandre et Les Lames bertrandaises.

A Londres entre 1734 et 1737, Haendel et Porpora sont mis en rivalité par deux groupes de partisans. Le premier soutenu par le roi et sa cour, le second par le prince de Galles.

Ainsi, Nicola Porpora (1686-1768) et Georg Friedrich Haendel (1685-1759) eurent à affronter leur talent par le biais d'opéras plus brillants les uns que les autres, jusqu'à un dénouement lié à une certaine œuvre de Haendel... Mais qui sortira vainqueur de cette période folle ? Combats à l'épée, au bâton, à la dague, et maître de cérémonie récitant... se mêlent à un concert mis en scène avec les solistes Je Ni Kim, soprano et Sofia

Obregon, alto, l'ensemble et son ensemble d'Alexandre. Le grand hall du musée de théâtre de Niort ou les de Prissé-la-le fer alors qu'« croiseront séquences de joutes et d'orchestré ». Parmi les aprofondis c Nisi domin une œuvre, Friedrich grosso opu « Non piu b interprété de Haendel Entrées : p place 13 €, Infos et rés

CINÉMAS

AU MÉGA CGR
 « DEADPOOL 2 » : en avant-première à 19 h 45, 22 h 15.
 « ABDEL ET LA COMTESSE » : à 11 h 15, 13 h 30, 15 h 55, 18 h 00, 20 h 22, 22 h 10.
 « DEATH WISH » : à 11 h 05, 13 h 35, 15 h 50, 20 h 22, 22 h 10.
 « GINGO » : à 10 h 50, 13 h 30, 15 h 50, 20 h 22, 22 h 10.
 « LÉO ET LES EXTRA-TERRÊSTRES » : à 11 h 20, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 45.
 « MONSIEUR JE-SAIS-TOUT » : à 11 h 00, 13 h 45, 15 h 50, 18 h 00, 20 h 22, 22 h 10.
 « ACTION OU VÉRITÉ » : à 13 h 45, 15 h 55, 18 h 00, 20 h 22, 22 h 15.
 « MLE » : à 13 h 45, 22 h 05.
 « RAMPAGE - HORS DE CONTRÔLE » : à 11 h 00 (3D), 13 h 30, 15 h 45, 17 h 55, 20 h 05 (NO), 22 h 20 (3D), 22 h 10.
 « AVENGERS : Infinity war » : à 10 h 45 (3D), 13 h 45, 16 h 45, 18 h 10 (3D), 19 h 40 (NO), 21 h 30 (3D), 22 h 20, 22 h 10.
 « COMME DES GARÇONS » : à 11 h 10, 13 h 40, 15 h 55.
 « LES MUNICIPAUX, CES HÉROS » : à 11 h 15, 13 h 50, 15 h 50, 17 h 55, 19 h 45.
 « MIKA & SEBASTIAN : l'aventure de la poire géante » : à 11 h 15.
 « LARGUÉS » : à 10 h 55, 13 h 40, 15 h 45, 18 h 05.
 « LOVE ADDICT » : à 16 h 00, 17 h 50, 19 h 55.
 « PLACE PUBLIQUE » : à 11 h 15.

PRATIQUE

URGENCES

Alerte. Mairie (eau, électricité, voirie) : 05 49 78 79 80.

Santé. Centre hospitalier : 05 49 32 79 79. Polyclinique Inkermann : 05 49 28 29 30. Centre antipoison : 05 56 96 40 80. SAMU départemental : 15. Pharmacie de nuit, s'adresser au commissariat : 17.

LOISIRS

Bibliothèques. Annexe de quartier : Clou Bouquet, de 16.00 à 18.00.

Médiathèque services le collection 18.00. M. à 18.00. **Bibliothèque** 17.30. **Piscines.** de 12.00 à 18.30. C. 21.00. C. de 16.00



Photo CO - G. C.

Gérald Faucou, vice-président du Tribunal de grande instance de Niort, a présidé l'audience fictive aux côtés de deux lycéens-assesseurs.